

ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable
en SUISSE depuis le mois dernier.*

*Diette
Suisse.*

I. **L'**Affaire de Neuchâtel est toujours indécise, le Canton de Berne avoit voulu qu'on convoquât une nouvelle Diette à Bade au mois de Mars, pour tâcher d'y faire approuver les additions dont nous fîmes mention le mois dernier; * Les Cantons Catholiques ayant refusé d'y envoyer leurs Députés, sur ce que les nouveaux incidents du Canton de Berne, ne tendoient qu'à diviser le Corps Helvétique, par les sentimens opposez qu'il faisoit aux mesures prises par tous les Cantons pour conserver la tranquillité de Neuchâtel, cette Diette ne fut pas assemblée; mais les Cantons Protestans en ont tenu une particulière à Arrau, où les Bernois auroient voulu qu'on eût fait une association de Religion, en faveur du Roi de Prusse, contre l'intérêt des Cantons Catholiques, sans avoir pû réussir.

*Le Prince
de Nassau,
Siegen, ses
prétentions
sur Neuchâ-
tel.*

II. Dans un de nos Journaux, † nous avons donné la liste des prétendans à la Souveraineté du Comté de Neuchâtel; il vient d'en paroître un nouveau sur les rangs, qui quoiqu'il soit venu un peu tard, prétend de faire valoir ses droits dans un Traité de paix; c'est Mr. le Prince de Nassau Siegen, qui le 10. Février 1708. écrivit au Corps Helvétique la lettre ci-jointe, accompagnée d'un ample

* Voyez Avril page 274. † Voyez Tome VII. page 268.